



# POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Les Rentes Genevoises s'impliquent depuis **toujours** dans le développement durable et la responsabilité sociétale d'entreprise



Les Rentes Genevoises développent une politique de gestion des énergies afin de **diminuer leur empreinte écologique**

**61 immeubles**  
**990 appartements**  
**150 objets commerciaux**  
**1 établissement scolaire**



Garantir la **disponibilité de l'information** et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs et cibles énergétiques



Intégrer les **partenaires** dans la gestion énergétique du parc immobilier et les former aux exigences de l'Etablissement



Faire contrôler le **système de management de l'énergie** du patrimoine immobilier régulièrement



**Sensibiliser et impliquer les locataires** afin de conduire à une utilisation et à une consommation orientées « développement durable » des énergies fournies



Mettre en oeuvre et suivre les **mesures d'amélioration** pour développer en permanence la gestion des énergies, notamment, au travers d'objectifs et d'indicateurs de performance énergétique



S'appuyer sur les normes environnementales légales à titre d'obligation minimale. Exploiter les opportunités et identifier les risques liés au système de management de l'énergie afin de **garantir l'atteinte des objectifs fixés**



Acquérir des équipements dont la **classe énergétique est au meilleur rapport qualité-prix**, en conformité avec la Politique immobilière de l'Etablissement



Analyser systématiquement chaque immeuble pour **limiter et optimiser sa consommation énergétique** en vue de réduire son impact sur l'environnement



**Le Conseil d'administration, l'ensemble des employés et des partenaires** contribuent de manière active à la politique énergétique

**Dominique Grosbéty**  
Président du Conseil d'administration



**RENTES GENEVOISES**  
1849

**Nicole Beiner**  
Vice-présidente du Conseil d'administration